

SOMMAIRE

1ÈRE PAGE. Feuilleton.—Le chasseur Canadien. Reproduction.—L'augmentation de l'armée Allemande. 2ÈME PAGE. La politique fédérale.—A un calomniateur de la Gazette.—Menus propos.—Correspondance.—Aux électeurs du Quartier St-Jacques.—Faits du jour.—Télégraphie. 3ÈME PAGE. Edition du soir. 4ÈME PAGE. Edition extra.

L'ETENDARD, SAMEDI, 22 JANVIER.

LA

POLITIQUE FEDERALE

Lettre de G. A. Gigault, Ecr. à ses électeurs du Comté de Rouville

Une excellente appréciation critique de la politique canadienne et de l'œuvre ministérielle, durant la dernière décennie.

Nous reproduisons, à l'exclusion de plusieurs matières d'un haut intérêt, la lettre suivante, que M. Gigault vient d'adresser aux électeurs du comté de Rouville.

Nous ne saurions trop recommander la lecture attentive à nos lecteurs. M. Gigault y fait, de main de maître, un exposé lumineux et une appréciation frappante de l'état de la situation actuelle.

Ce document résume d'une manière admirable la politique qu'a dû suivre une portion notable du parti conservateur, obligé de se séparer de Sir John A. Macdonald, sur les principales mesures politiques dont le parlement fédéral a dû s'occuper depuis une couple d'années.

A messieurs les électeurs de Rouville

Messieurs, Le parlement vient d'être dissout. Vous êtes encore appelés à choisir un député pour aller défendre vos intérêts à la Chambre des Communes et travailler à l'amélioration morale et matérielle de notre population.

Connaissant votre patriotisme, je suis convaincu que vous n'aurez en vue que le bien du pays dans le choix que vous allez faire.

Deux fois déjà, vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour vous représenter, et plusieurs d'entre vous, approuvant ma conduite parlementaire, m'ont prié de briguer de nouveau vos suffrages.

En me portant candidat, je vous dois des explications sur les votes que j'ai donnés et je vous dois de vous faire connaître la ligne de conduite que je me propose de tenir à l'avenir.

En outre, je me flatte d'avoir suivi une politique conforme à ces principes, qui, j'espère, me guideront toujours dans mes actes publics.

AGRICULTURE

Le 30 janvier 1887, je proposai la nomination d'un comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour encourager et développer les industries agricoles du Canada.

Mon but était indiqué par la remarque suivante que je fis en prononçant cette motion: "Le comité pourra étudier le fonctionnement des ministères d'agriculture, à l'étranger, examiner si les résultats obtenus par eux ont été satisfaisants, et, après s'être étudié, il pourra faire les suggestions qu'il croira utiles, dans l'intérêt de la classe agricole, et en vue d'aider au fonctionnement de l'agriculture au Canada."

A mon point de vue, on ne saurait faire trop de recherches et d'études pour contribuer au progrès de l'agriculture, parce que de l'accroissement de notre production agricole, dépend surtout l'avenir de notre commerce et de nos industries.

J'ens l'honneur d'être nommé président de ce comité, qui était composé, en grande partie, d'agriculteurs pratiques.

Après avoir entendu les témoignages de personnes qui ont fait une étude spéciale des différentes branches d'industries, comprises sous le terme général d'agriculture, le comité fit son rapport à la Chambre des Communes et recommanda l'établissement de fermes expérimentales sous le contrôle d'un bureau d'agriculture.

Le 20 novembre 1885, le gouvernement chargea M. Wm Saunders, de London, de visiter les fermes agronomiques et les stations expérimentales des Etats-Unis, dans le but de constater, autant que possible, les avantages que nos cultivateurs pourraient retirer d'établissements analogues dans le pays.

Le rapport de ce monsieur ayant été favorable aux idées émises par les membres du comité, le gouvernement, à la dernière session, a fait adopter une loi par laquelle il est autorisé à établir des fermes expérimentales.

Déjà les ouvriers sont à l'œuvre et, au printemps prochain, la ferme centrale, près d'Ottawa, sera en opération.

Ces institutions agricoles, qui existent en assez grand nombre dans les pays étrangers, ont rendu à l'agriculture des services signalés par l'introduction et la culture de nouvelles variétés de céréales et de fruits, et en faisant connaître celles qui se recommandent par leurs qualités productives ou autres; elles ont ainsi puissamment contribué à une exploitation lucrative du sol et à un accroissement de la production agricole.

Je n'ai aucun doute qu'elles produiront ici les mêmes résultats; elles devront être dirigées par des savants et des cultivateurs habiles qui sauront allier la science à la pratique.

Des bulletins faisant connaître les résultats des essais seront publiés à différentes époques de l'année, de sorte que toute la classe agricole pourra bénéficier des recherches et des opérations des directeurs de ces fermes.

Si ces institutions procurent aux cultivateurs les avantages que j'en attends, je me réjouirai d'avoir contribué à leur établissement et d'avoir pu, par ce moyen, me rendre utile à la classe agricole.

TARIF PROTECTEUR

Convaincu qu'un tarif protecteur aide puissamment à développer nos industries manufacturières et retient au milieu de nous des milliers d'ouvriers, qui, sans cela, seraient obligés d'aller chercher du travail ailleurs, j'ai continué à soutenir cette politique fiscale. Les résultats obtenus par l'adoption de ce tarif prouvent que je n'ai pas été trompé dans mes espérances.

Dans toutes les villes importantes, de nouvelles industries ont surgi; le nombre des ouvriers s'y est accru considérablement et les produits agricoles, par suite de cette augmentation de consommateurs, ont trouvé un écoulement plus considérable et plus facile.

PACIFIQUE

La construction du chemin de fer du Pacifique, que j'ai favorisée par mes votes, va aussi donner une puissante impulsion au commerce, et contribuer considérablement à l'augmentation de la richesse publique. Nous pouvons nous enorgueillir du fait que nous possédons maintenant une des plus utiles et des plus importantes voies ferrées du continent américain.

Une subvention a été accordée pour aider à la construction d'une voie ferrée reliant Montréal aux ports canadiens sur l'Atlantique; cependant je regrette d'être obligé de dire que la compagnie du Pacifique a adopté une ligne tout autre que celles indiquées dans les rapports faits par les ingénieurs du gouvernement et soumis au parlement.

En votant le crédit demandé pour cette ligne courte, les députés avaient raison de compter que l'une des routes recommandées par les ingénieurs serait adoptée; ils ont été trompés et les ministres, en permettant un pareil changement de route, ont fait un acte répréhensible.

TROUBLES DU NORD-OUEST

Notre pays, qui jouissait de la paix depuis si longtemps, fut troublé, au printemps de 1885, par une insurrection au Nord-Ouest.

Avant l'acquisition du Nord-Ouest, les Sauvages et les Métis, avec quelques colons blancs, étaient les possesseurs naturels de ce territoire; ils y chassaient en toute liberté, y trouvaient de riches et abondants moyens de subsistance. Cette acquisition, loin d'améliorer leur condition, la rendit pire. Sir G. E. Cartier comprit qu'il n'était que juste d'accorder aux Métis une compensation pour l'extinction de leur droit à la propriété de ce territoire; il proposa et fit adopter en 1870, l'acte de Manitoba, par lequel on accordait aux Métis 1,400,000 acres de terre, en six lots terminés qu'ils occupaient au moment du transfert. Une autre loi autorisa les ministres à régler les réclamations des Métis du Nord-Ouest.

Le gouvernement était tenu de donner suite à ces lois sous le plus bref délai possible, et si l'on agit ainsi, il aurait certainement évité la rébellion que nous avons déplorée.

Depuis 1878 surtout, le lésion devenant plus rare, les Métis pressent davantage le règlement de leurs réclamations.

Forcés de renoncer à leurs occupations primitives pour se livrer à l'agriculture, ils voulaient posséder des terrains sur lesquels ils pussent faire des améliorations, sans crainte d'en être dépossédés; ils demandèrent les terres que la loi leur accordait, en même temps que les titres des immeubles qu'ils possédaient lors de l'acquisition du Nord-Ouest.

Assemblée publique, résolutions, requêtes, délégations, tous les moyens constitutionnels furent employés auprès des ministres par les anciens maîtres du Nord-Ouest, dans le but d'obtenir une possession légale d'une petite parcelle de ce territoire sur lequel ils avaient vécu autrefois en toute liberté.

Des promesses vagues leur étaient faites, mais n'étaient jamais remplies; ces pauvres Métis étaient négligés et maltraités, tandis que l'on dépensait des sommes élevées pour attirer des immigrants européens qui venaient s'emparer de ce qui avait été autrefois leur domaine.

Le Lt-Gouverneur Laird, le Lt-Col Dennis, les membres du conseil du Nord-Ouest, Mgr Grandin, Mgr Taché et plusieurs autres personnes éminentes sollicitèrent le gouvernement d'accorder aux Métis non pas des faveurs, mais ce qui leur était légitimement dû en vertu de la loi.

Tout fut inutile et l'exaspération causée par un pareil déni de justice, augmentée encore par la nouvelle qu'un corps d'armée de 500 hommes marchait sur leur pays pour les réduire à coups de carabines, poussa malheureusement les Métis à prendre les armes.

Les Métis n'auraient pas dû se révolter, et en prenant les armes contre l'autorité, ils ont commis une grande faute que nous devons tous condamner; mais, d'un autre côté, cette révolte ayant été injustement provoquée et ayant coûté plusieurs vies précieuses, et des millions de dollars, nous devons également condamner la politique qui a provoqué cette insurrection et ses tristes conséquences.

Voulant donner le change à l'opinion publique, et faire oublier les fautes du gouvernement, la plupart des journaux ministériels ne font que rappeler et exploiter les fautes du pauvre qui a conduit les Métis pendant la malheureuse insurrection de 1885.

Ils oublient de dire que longtemps avant l'arrivée de Riel, Mgr Taché et Mgr Grandin avaient sollicité les ministres de donner aux Métis ce que la loi leur accordait, et il sera plus que difficile pour ces journalistes de mettre les électeurs sous l'impression que ces vénérables prélats s'étaient chargés d'une cause injuste. Ce n'est pas Riel qui a poussé les membres anglais du Conseil du Nord-Ouest, le Lt-Col Dennis, le Lt-Gouverneur Laird et bien d'autres de même nationalité, à reconnaître la justice des réclamations des Métis; il n'était pas dans le pays lorsque ces anglais justes et honorables, suppliaient le gouvernement de régler ces réclamations, afin de faire disparaître toute cause de mécontentement.

Si les circonstances dans le Nord-Ouest eussent été différentes, la rébellion n'aurait pas eu lieu; de même qu'en 1837, il n'y aurait pas eu d'insurrection, si les Canadiens-français eussent été traités avec plus de justice.

Nous blâmons les personnes qui se sont rendues coupables de haute trahison, lors des troubles de 37-38, mais tous nos historiens s'accordent à reconnaître que nous avions alors de justes griefs, et que le gouvernement à cette époque était grandement coupable. La faute de révolte n'a pas fait oublier celle des gouvernements; pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui?

La meilleure preuve que les Métis avaient de justes griefs, c'est que, depuis l'insurrection, 1942 de leurs réclamations ont été trouvées bien fondées et réglées par le gouvernement. D'ailleurs, le Mail, un des principaux journaux conservateurs d'Ontario, a reconnu que la révolte avait été suscitée par une mauvaise administration des affaires du Nord-Ouest.

Une pareille politique produisant de telles conséquences désastreuses, je ne pourrais l'approuver et je l'ai blâmée par mes votes.

LOI DES LICENCES

A cause de l'interprétation donnée à un jugement rendu par le Conseil Privé, j'ai voté en faveur de la loi des licences, après avoir travaillé à garder aux autorités locales le plus grand contrôle possible sur le règlementation du commerce des liqueurs. Mais personne ne s'est réjoui plus que moi d'un autre jugement rendu par le même tribunal, et réintégrant les gouvernements locaux dans l'exercice des pouvoirs dont la loi des licences devait les dépouiller.

CENS ELECTORAL

Pendant les deux dernières sessions, j'ai désapprouvé, par mes votes et mes discours, l'adoption de l'acte du Cens Electoral, et je désire vous faire connaître les motifs de mon opposition à cette mesure que je trouve, non-seulement inutile et dispendieuse, mais même nuisible aux intérêts du pays.

Depuis l'établissement de la Confédération en 1867, jusqu'en 1885, on a employé, pour les élections fédérales, les listes d'électeurs préparées par nos conseils municipaux ou les autorités locales.

Maintenant presque continuellement au pouvoir par les électeurs inscrits sur ces listes, le parti conservateur n'avait pas raison de se plaindre de la manière dont elles étaient préparées.

Ce système, mis en opération par des hommes pris dans les deux partis politiques, et indépendants des dépositaires du pouvoir, offrait les plus grandes garanties d'impartialité; si des injustices étaient commises par les conseillers, on pouvait appeler de leurs décisions aux juges hommes par le gouvernement fédéral, de sorte qu'en définitive, les électeurs de ce dernier étaient les révéreurs de ces listes.

Quelle plus grande garantie le gouvernement pouvait-il exiger? Ce système se recommandait sous le rapport de l'économie; la confection de ces listes ne coûtait rien au gouvernement fédéral, tandis que, pour le fonctionnaire de la nouvelle loi électorale, les députés, à la dernière session, ont été obligés de voter un crédit de \$300,000, ce qui, probablement, n'était pas suffisant.

Des hommes judicieux estiment même à six ou sept cents mille maîtres le coût de la mise en force de ce système.

Comme un député doit chercher à rendre le fardeau des impôts aussi léger que possible, j'ai blâmé cette augmentation de dépenses qui signifie une augmentation d'impôts.

Quoi de plus injuste de la part d'une législature, que d'arracher à l'homme pauvre, par des taxes inutiles, des deniers dont il a besoin pour la subsistance de sa famille?

Aucun antécédent ne peut être cité pour justifier cette loi électorale. Aux Etats-Unis, ce sont les autorités locales qui préparent les listes, non-seulement pour les élections locales de chaque état, mais même pour les élections fédérales. En Angleterre, en Allemagne, en Autriche et dans tous les pays importants, la préparation des listes est confiée aux autorités locales; partout on a compris que ce soin devait être laissé à des hommes libres de toute influence de la part des dépositaires du pouvoir.

Sommaires nous plus sages que les législateurs des autres pays? Je ne le crois pas; au contraire, je suis convaincu que tôt ou tard les ministres abuseront de cette loi pour extorquer au peuple des verdicts qui ne seront pas l'expression du vrai sentiment. Entre les mains d'hommes pervers, cette loi sera une arme extrêmement dangereuse dont ils se serviront pour perpétrer des abus et maintenir au pouvoir des hommes indignes de la confiance publique.

Dans les pays qui possèdent un gouvernement représentatif, l'élection doit être mise en état de manifester librement son opinion sur l'administration des affaires publiques, mais ce principe n'est pas toujours respecté, lorsque les procédures électorales sont contrôlées par des fonctionnaires nommés par le gouvernement.

En 1811, alors que le Bas-Canada était régi par un gouvernement oligarchique, hostile à nos institutions, les ministres et leurs fonctionnaires ne reculérent devant aucun moyen pour garer le pouvoir et continuer à fouler aux pieds les droits de la population du Bas-Canada. La violence, la corruption, les fraudes, le défranchissement, rien ne fut épargné pour assurer au gouvernement une majorité de députés serviles toujours disposés à le supporter.

Ce furent ces manœuvres honteuses qui causèrent la défaite de M. Lafontaine, de M. Viger et des autres chefs du parti libéral, quoique la grande majorité des électeurs favorisait leur élection.

Si les circonstances dans le Nord-Ouest eussent été différentes, la rébellion n'aurait pas eu lieu; de même qu'en 1837, il n'y aurait pas eu d'insurrection, si les Canadiens-français eussent été traités avec plus de justice.

Nous blâmons les personnes qui se sont rendues coupables de haute trahison, lors des troubles de 37-38, mais tous nos historiens s'accordent à reconnaître que nous avions alors de justes griefs, et que le gouvernement à cette époque était grandement coupable. La faute de révolte n'a pas fait oublier celle des gouvernements; pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui?

La meilleure preuve que les Métis avaient de justes griefs, c'est que, depuis l'insurrection, 1942 de leurs réclamations ont été trouvées bien fondées et réglées par le gouvernement. D'ailleurs, le Mail, un des principaux journaux conservateurs d'Ontario, a reconnu que la révolte avait été suscitée par une mauvaise administration des affaires du Nord-Ouest.

Une pareille politique produisant de telles conséquences désastreuses, je ne pourrais l'approuver et je l'ai blâmée par mes votes.

POLITIQUE DE CENTRALISATION

C'est surtout parce que la loi du cens électoral est entachée du vice de la centralisation, que je combats cette mesure.

De ce que la constitution permet la passage d'une loi, il ne s'en suit pas que nous devions la décréter, quelque arbitraire, quelque dangereuse que soient ses dispositions.

Le gouvernement Mowat avait bien le droit de déroger à la loi des licences qui est aujourd'hui en force dans Ontario, cependant, les conservateurs ont prétendu que c'était une mesure centralisatrice et dangereuse.

Cet homme reproche au gouvernement Mowat d'avoir fait perdre aux conseils municipaux le pouvoir d'accorder des licences aux débitants de liqueurs. Mais s'il était dangereux de confier ce pouvoir au gouvernement, n'est-il pas dix fois plus dangereux de confier à des réviseurs nommés par le gouvernement la préparation des listes électorales?

Parce que je redoute la centralisation entre les mains du gouvernement fédéral, contrôlé par une majorité anglaise, qu'on n'aille pas croire que je manque de confiance dans tous les hommes qui ont appartenu ou qui appartiennent à la nationalité anglaise.

Je me flatte à reconnaître qu'il y a une foule d'anglais estimables qui, s'élevant au-dessus de tous préjugés, savent rendre justice à tout le monde.

Quel canadien n'aime pas à évoquer le souvenir de Lord Elgin? Qui d'entre nous n'aime pas à citer les nobles protestations du Duc de Wellington, de Lord Gosford et d'autres anglais éminents, contre l'acte d'Union destiné par nos ennemis, à noyer l'élément canadien-français?

Quel canadien-français n'a pas vu avec admiration Gladstone proposer un gouvernement autonome pour l'Irlande et chercher à mettre un terme aux maux dont ce pays souffre depuis si longtemps?

Nous aimons à citer les noms du Lt-Gouverneur Laird et des membres anglais du Conseil de Nord-Ouest qui ont soutenu la cause des Métis et demandé le redressement de leurs justes griefs.

Si je redoute la centralisation, c'est à cause des fatigues comme les rédacteurs du Mail, de l'Orange Sentinel et d'autres journaux seules, qui, dans leur rage insensée contre nos institutions, veulent nous ravir les droits qui nous ont été garantis par le traité de 1763.

Si l'administration était confiée à ces hommes, quel abus ne feraient-ils pas d'un accroissement de pouvoir donné au gouvernement central?

Il ne faut pas se dissimuler le fait que la plupart des conservateurs d'Ontario ont accepté de mauvaise grâce notre système fédératif, auquel ils auraient voulu substituer l'Union Législative. N'ayant pu réunir dans leur sein, ils cherchent à restreindre les pouvoirs administratifs et législatifs des organisations locales et de gouvernements provinciaux. Comme ils sont presque tous op-

posés au projet par lequel M. Gladstone voulait donner un gouvernement autonome à l'Irlande, ils peuvent difficilement être favorables à l'autonomie des provinces.

Une autre raison pour laquelle je m'oppose à l'acte du cens électoral, c'est parce qu'il est un achèvement au suffrage universel que les députés des autres provinces nous imposent avant longtemps. La plupart des libéraux d'Ontario et d'ailleurs favorisent l'adoption d'une pareille législation, ainsi que M. Meredith, le chef des conservateurs d'Ontario.

Si ce dernier n'a pas réussi à faire adopter le suffrage universel à Toronto, c'est à cause de l'opposition faite à sa proposition par le gouvernement Mowat.

CONDUITE A L'AVENIR

Maintenant, plusieurs d'entre vous vont me demander ce que j'aurais fait si Sir John A. Macdonald eût été défait sur la question du cens électoral, ou à propos de sa politique dans le Nord-Ouest, et que M. Blake fût arrivé au pouvoir.

Mon passé devrait être une réponse suffisante à cette question. Ne soutenant les hommes que pour les bons principes qu'ils servent, j'aurais supporté M. Blake, tant que son administration aurait été avantageuse au pays.

Le parti libéral n'a pas toujours suivi une politique blâmable; le gouvernement Lafontaine-Baldwin, tout en portant le titre de libéral, respectait et mettait en pratique les principes conservateurs.

Ce qui a entraîné la chute du parti libéral, c'est le fanatisme de George Brown, ce sont les idées radicales dans lesquelles est tombée une fraction importante du parti libéral Bas-Canadien.

M. Blake formait-il revivre les traditions de Baldwin? Le parti libéral Bas-Canadien revivra-t-il ce qu'il était sous Lafontaine?

L'avenir le dira. Quand à nous, électeurs ou candidats, faisons comprendre aux chefs des deux partis politiques qu'ils n'auront notre appui qu'en tant qu'ils suivront une ligne de conduite propre à contribuer à la prospérité et au bonheur du pays.

Mes prédécesseurs dans l'arène politique n'ont pas été guidés par l'esprit de parti: libéraux en 1811 pour combattre les tendances dominatrices et exclusives des conservateurs de cette époque; conservateurs en 1850 pour combattre le fanatisme de George Brown et le radicalisme des chefs libéraux d'alors, les Lafontaine, les Morin, les Cartier, ont toujours tenu pour un triomphe d'une saine politique qu'à celui du parti.

Que les exemples de patriotisme, de droiture et d'intégrité qu'ils nous ont laissés, servent à nous guider dans la voie difficile que nous avons à parcourir.

Si M. Blake, en arrivant au pouvoir, veut s'entourer d'hommes honorables dont les principes soient une garantie d'une administration honnête et juste, donnons-lui un loyal appui; mais si, d'un autre côté, pour faire valoir sa politique, il se sert d'hommes et de journalistes qui travaillent à la diffusion des idées radicales et d'irrogances préconisées par les libéraux de France, nous ne pourrons, en le soutenant, favoriser la propagation d'idées aussi malsaines.

G. A. GIGAUULT, St. Césaire, 21 janvier 1887.

M. Blake, en arrivant au pouvoir, veut s'entourer d'hommes honorables dont les principes soient une garantie d'une administration honnête et juste, donnons-lui un loyal appui; mais si, d'un autre côté, pour faire valoir sa politique, il se sert d'hommes et de journalistes qui travaillent à la diffusion des idées radicales et d'irrogances préconisées par les libéraux de France, nous ne pourrons, en le soutenant, favoriser la propagation d'idées aussi malsaines.

Quel canadien n'aime pas à évoquer le souvenir de Lord Elgin? Qui d'entre nous n'aime pas à citer les nobles protestations du Duc de Wellington, de Lord Gosford et d'autres anglais éminents, contre l'acte d'Union destiné par nos ennemis, à noyer l'élément canadien-français?

Quel canadien-français n'a pas vu avec admiration Gladstone proposer un gouvernement autonome pour l'Irlande et chercher à mettre un terme aux maux dont ce pays souffre depuis si longtemps?

Nous aimons à citer les noms du Lt-Gouverneur Laird et des membres anglais du Conseil de Nord-Ouest qui ont soutenu la cause des Métis et demandé le redressement de leurs justes griefs.

Si je redoute la centralisation, c'est à cause des fatigues comme les rédacteurs du Mail, de l'Orange Sentinel et d'autres journaux seules, qui, dans leur rage insensée contre nos institutions, veulent nous ravir les droits qui nous ont été garantis par le traité de 1763.

Si l'administration était confiée à ces hommes, quel abus ne feraient-ils pas d'un accroissement de pouvoir donné au gouvernement central?

Il ne faut pas se dissimuler le fait que la plupart des conservateurs d'Ontario ont accepté de mauvaise grâce notre système fédératif, auquel ils auraient voulu substituer l'Union Législative. N'ayant pu réunir dans leur sein, ils cherchent à restreindre les pouvoirs administratifs et législatifs des organisations locales et de gouvernements provinciaux. Comme ils sont presque tous op-

posés au projet par lequel M. Gladstone voulait donner un gouvernement autonome à l'Irlande, ils peuvent difficilement être favorables à l'autonomie des provinces.

Une autre raison pour laquelle je m'oppose à l'acte du cens électoral, c'est parce qu'il est un achèvement au suffrage universel que les députés des autres provinces nous imposent avant longtemps. La plupart des libéraux d'Ontario et d'ailleurs favorisent l'adoption d'une pareille législation, ainsi que M. Meredith, le chef des conservateurs d'Ontario.

Si ce dernier n'a pas réussi à faire adopter le suffrage universel à Toronto, c'est à cause de l'opposition faite à sa proposition par le gouvernement Mowat.

Maintenant, plusieurs d'entre vous vont me demander ce que j'aurais fait si Sir John A. Macdonald eût été défait sur la question du cens électoral, ou à propos de sa politique dans le Nord-Ouest, et que M. Blake fût arrivé au pouvoir.

Mon passé devrait être une réponse suffisante à cette question. Ne soutenant les hommes que pour les bons principes qu'ils servent, j'aurais supporté M. Blake, tant que son administration aurait été avantageuse au pays.

Le parti libéral n'a pas toujours suivi une politique blâmable; le gouvernement Lafontaine-Baldwin, tout en portant le titre de libéral, respectait et mettait en pratique les principes conservateurs.

Ce qui a entraîné la chute du parti libéral, c'est le fanatisme de George Brown, ce sont les idées radicales dans lesquelles est tombée une fraction importante du parti libéral Bas-Canadien.

M. Blake formait-il revivre les traditions de Baldwin? Le parti libéral Bas-Canadien revivra-t-il ce qu'il était sous Lafontaine?

L'avenir le dira. Quand à nous, électeurs ou candidats, faisons comprendre aux chefs des deux partis politiques qu'ils n'auront notre appui qu'en tant qu'ils suivront une ligne de conduite propre à contribuer à la prospérité et au bonheur du pays.

Mes prédécesseurs dans l'arène politique n'ont pas été guidés par l'esprit de parti: libéraux en 1811 pour combattre les tendances dominatrices et exclusives des conservateurs de cette époque; conservateurs en 1850 pour combattre le fanatisme de George Brown et le radicalisme des chefs libéraux d'alors, les Lafontaine, les Morin, les Cartier, ont toujours tenu pour un triomphe d'une saine politique qu'à celui du parti.

Que les exemples de patriotisme, de droiture et d'intégrité qu'ils nous ont laissés, servent à nous guider dans la voie difficile que nous avons à parcourir.

Si M. Blake, en arrivant au pouvoir, veut s'entourer d'hommes honorables dont les principes soient une garantie d'une administration honnête et juste, donnons-lui un loyal appui; mais si, d'un autre côté, pour faire valoir sa politique, il se sert d'hommes et de journalistes qui travaillent à la diffusion des idées radicales et d'irrogances préconisées par les libéraux de France, nous ne pourrons, en le soutenant, favoriser la propagation d'idées aussi malsaines.

G. A. GIGAUULT, St. Césaire, 21 janvier 1887.

A un calomniateur de la "Gazette"

Le masque qui signe "Honesty", dans la Gazette et qui, sans doute pour justifier son titre, accumule, dans son piètre écrit, autant de mensonges que de phrases, conclut à la non-existence de la lettre de Sir John, publiée dans le Sifting, du fait que notre Directeur n'a pas jugé à-propos de dénoncer Sir John dans le Sénat.

Quel inepte argument! Il faudrait plus que le temps de la session pour relever ainsi toutes les infamies de ses maîtres. Que Honesty baisse son masque et nous lui donnerons la preuve officielle, déjà publiée deux fois dans la presse, que les affirmations de son écrit, surtout ses calomnies à l'adresse de notre Directeur, sont un outrage à la vérité.

Nous le mettons au défi de répéter ses mensonges sous le couvert d'une signature respectable et responsable.

CORRESPONDANCE

Banque d'Hochelega, Montréal, 21 janv. 1887.

Monsieur le Directeur, J'ai lu l'article, sur la banque d'Hochelega, qui a paru dans l'Etendard du 18 courant, et je crois devoir vous dire qu'on vous a mal informé lorsque l'on vous a dit que j'avais résigné, comme directeur de cette banque, pour des raisons de santé. Permettez-moi aussi de vous dire que le nouveau bureau de direction de cette institution ne contient pas les mêmes éléments que l'ancien.

J'ai l'honneur, être, monsieur, Votre etc., G. H. LEBLANC, Hon. F. X. A. Trudel, Directeur de l'Etendard.

Si vous souffrez de bronchite que vous appelez chronique, et qui le plus souvent est une consommation, prenez la Diphtérie et les Amers Canadiens du Dr. N. Lacerte qui vous guériront sûrement de la consommation en quelques semaines aussi bien que de la bronchite en quelques semaines. 11-7-jto.

Si vous essayez de suite les petites pilules pour le foie, de Cartier, pour le mal de tête, la bile ou la constipation vous en tiendrez toujours. Elles sont purement végétales; petites et faciles à prendre. Tous les pharmaciens les vendent.

MENUS PROPOS

L'un de nos rapporteurs nous a raconté certaines paroles prononcées hier sur la rue par M. Bourbonnais, M.P.P., pour mystifier un rapporteur du Star, qui l'annonçait de ses obsessions. Le député de Soulanges aurait dit sur le ton de l'ironie: Oui! bien sûr, je vais supporter M. Taillon! C'est mon homme!

Et le pauvre naïf se serait empressé d'aller porter cela au Star, qui en a fait le fonds d'un article à sensation.

Nous avons eu depuis de M. Bourbonnais la même une déclaration que la chose s'était passée telle que le disait notre rapporteur et qu'il n'avait voulu que mystifier le rapporteur du Star.

Le Monde annonce que Sir Hector Langevin ne reçoit que les gens bien élevés, par exemple, M. Vanasse, le jeune Charette, l'entrepreneur Charlebois, P'tit Jos Marchette, etc. L'honorable ministre profite de la solitude à laquelle ses goûts trop recherchés le condamnent, trop faire son examen de conscience... Et c'est long.

Le Minerve, prête, elle aussi, très charitablement aux citoyens de Québec, l'intention d'imprimer l'attentat dont Sir John A. Macdonald s'est rendu coupable à Montréal, en 1849.

L'organe en chef du parti de la corde parle des saturnales du Champ-de-Mars.

Qui! saturnales présidées par MM. J. Bte. Rolland et l'échevin Jannotte, et auxquelles prirent part, en y prononçant d'enthousiastes discours, feu l'hon. J. L. Beaudry, M. Vanasse, et nombre d'autres amis de la Minerve.

Et dire que M. Tarte a pris part, lui aussi, à ces saturnales! Faut-il en raguer!!!!

L'organe cafarde, "notre évergumène", "chien enragé", "hurlements", "jalouses déconfortes", "Cauchon deux"; etc, etc, voilà le plus clair des arguments de cette aimable Minerve contre nous. Et l'on nous reproche, à nous, d'avoir un chat, un chat. Et ces messieurs des... journalistes républicains!

Un ami de M. Taillon, appréciée comme suit la situation

Ce qui suit a paru dans notre Edition du soir hier.

Un manifeste national

Les conservateurs nationaux de la Chambre des Communes, se sont réunis cette après-midi à l'Hôtel-Richelieu, sous la présidence de M. Couriel, M. P. Etienne présents MM. Desjardins, M. P., A. L. D. Desjardins, M. P., (Maskingogé), G. Gault, M. P., Girouard, M. P., Dupont, M. P., Bergeron, M. P.

CA ET LA

295,000 votes ont été donnés aux dernières élections locales d'Ontario. Les partisans de M. Mowat ont obtenu une majorité de 10,212.

ELECTIONS MUNICIPALES

LES CANDIDATS

Les élections municipales se poursuivent avec activité. Dans les différents quartiers les candidatures se dessinent et des assemblées sont tenues de tous les côtés.

BULLETIN ELECTORAL

Alex F. McIntyre, avocat, et le Docteur St. Jean, ont été choisis comme candidats réformistes. Ce sont les mêmes qui se sont présentés en 1882 et ont été défaits.

Le vote municipal

La nouvelle liste de votants, a paru hier, et donne une augmentation de 13,019 votes sur l'année dernière. Voici le vote par quartier:

Table with 2 columns: Quartiers, Nombre de votants en 1887, Nombre de votants en 1886. Rows include Centre, St. Anne, St. Antoine, St. Laurent, St. Louis, St. Jacques, Ste. Marie, Hochelaga, St. J. Baptiste.

Condoléances

Le cercle "Herville" a passé le réconfort suivant à l'occasion de la mort de M. Coté:

Fête à Sainte-Agnès

On a célébré, ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, la fête de Ste. Agnès.

Société d'Industrie laitière

La Société d'Industrie laitière vient de tenir sa convention annuelle, pour la première fois, à Trois-Rivières.

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens avec commentaires explicatifs:

Un accident mystérieux

Ce matin, en arrivant à la gare Hochelaga, un mécanicien du train d'Orléans, arrivé à 8 heures s'aperçut qu'un cadavre tout nu était accroché par ses habits entre la chaudière et la locomotive.

La plante à encrer

On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encrer.

Contestation de Verchères

Le juge Mathieu a accordé à M. Bisson, avocat du pétitionnaire en cette cause, un sursis de six semaines.

LA MAIRIE

Hier soir, au Queen's Hall, a eu lieu une assemblée des citoyens favorables à la candidature de M. J. C. Abbott, sous la présidence de M. S. H. Ewing.

Les trottoirs

Son Honneur le Recorder désire faire savoir à tous les citoyens qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs, et qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs.

On annonçait que M. Tardivel devait se présenter dans Montmorency. Voici la lettre qu'il a adressée à l'Electeur, à ce sujet.

FAITS DU JOUR

Le piano Sohmer possède les plus grandes qualités.

Colonie Carsley

Sous-vêtements en coton pour dames. Sous-vêtements en coton pour dames. Sous-vêtements en coton pour dames.

Depeches du Soir

Legislature d'Albany. New-York 21.—Le deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur des Etats-Unis a eu lieu hier à la législature d'Albany.

En France

Paris, 21.—Plusieurs orateurs à la Chambre des députés ont condamné la proposition de l'amiral Aubé, ministre de la marine pour faire construire des navires de guerre par l'industrie privée.

En Allemagne

Berlin, 21.—La Gazette de l'Allemagne du Nord parle de la construction par la France de casernes en bois sur la frontière.

En Belgique

Bruxelles, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Angleterre

Londres, 21.—On rapporte que le gouvernement allemand contamine les propriétés et condamne à la prison par défaut tous les gens de l'Alsace-Lorraine.

En Espagne

Madrid, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Italie

Rome, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Russie

Petersbourg, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Suède

Stockholm, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Danemark

Copenhague, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Grèce

Athènes, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Turquie

Constantinople, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Chine

Pekin, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Japon

Tokyo, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Indes

Bombay, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Australie

Sydney, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Afrique

Cairo, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Amérique

Buenos Aires, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

Le vote municipal

La nouvelle liste de votants, a paru hier, et donne une augmentation de 13,019 votes sur l'année dernière. Voici le vote par quartier:

Table with 2 columns: Quartiers, Nombre de votants en 1887, Nombre de votants en 1886. Rows include Centre, St. Anne, St. Antoine, St. Laurent, St. Louis, St. Jacques, Ste. Marie, Hochelaga, St. J. Baptiste.

Condoléances

Le cercle "Herville" a passé le réconfort suivant à l'occasion de la mort de M. Coté:

Fête à Sainte-Agnès

On a célébré, ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, la fête de Ste. Agnès.

Société d'Industrie laitière

La Société d'Industrie laitière vient de tenir sa convention annuelle, pour la première fois, à Trois-Rivières.

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens avec commentaires explicatifs:

Un accident mystérieux

Ce matin, en arrivant à la gare Hochelaga, un mécanicien du train d'Orléans, arrivé à 8 heures s'aperçut qu'un cadavre tout nu était accroché par ses habits entre la chaudière et la locomotive.

La plante à encrer

On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encrer.

Contestation de Verchères

Le juge Mathieu a accordé à M. Bisson, avocat du pétitionnaire en cette cause, un sursis de six semaines.

LA MAIRIE

Hier soir, au Queen's Hall, a eu lieu une assemblée des citoyens favorables à la candidature de M. J. C. Abbott, sous la présidence de M. S. H. Ewing.

Les trottoirs

Son Honneur le Recorder désire faire savoir à tous les citoyens qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs, et qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs.

Le vote municipal

La nouvelle liste de votants, a paru hier, et donne une augmentation de 13,019 votes sur l'année dernière. Voici le vote par quartier:

Table with 2 columns: Quartiers, Nombre de votants en 1887, Nombre de votants en 1886. Rows include Centre, St. Anne, St. Antoine, St. Laurent, St. Louis, St. Jacques, Ste. Marie, Hochelaga, St. J. Baptiste.

Condoléances

Le cercle "Herville" a passé le réconfort suivant à l'occasion de la mort de M. Coté:

Fête à Sainte-Agnès

On a célébré, ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, la fête de Ste. Agnès.

Société d'Industrie laitière

La Société d'Industrie laitière vient de tenir sa convention annuelle, pour la première fois, à Trois-Rivières.

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens avec commentaires explicatifs:

Un accident mystérieux

Ce matin, en arrivant à la gare Hochelaga, un mécanicien du train d'Orléans, arrivé à 8 heures s'aperçut qu'un cadavre tout nu était accroché par ses habits entre la chaudière et la locomotive.

La plante à encrer

On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encrer.

Contestation de Verchères

Le juge Mathieu a accordé à M. Bisson, avocat du pétitionnaire en cette cause, un sursis de six semaines.

FAITS DU JOUR

Le piano Sohmer possède les plus grandes qualités.

Colonie Carsley

Sous-vêtements en coton pour dames. Sous-vêtements en coton pour dames. Sous-vêtements en coton pour dames.

Depeches du Soir

Legislature d'Albany. New-York 21.—Le deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur des Etats-Unis a eu lieu hier à la législature d'Albany.

En France

Paris, 21.—Plusieurs orateurs à la Chambre des députés ont condamné la proposition de l'amiral Aubé, ministre de la marine pour faire construire des navires de guerre par l'industrie privée.

En Allemagne

Berlin, 21.—La Gazette de l'Allemagne du Nord parle de la construction par la France de casernes en bois sur la frontière.

En Belgique

Bruxelles, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Angleterre

Londres, 21.—On rapporte que le gouvernement allemand contamine les propriétés et condamne à la prison par défaut tous les gens de l'Alsace-Lorraine.

En Espagne

Madrid, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Italie

Rome, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Russie

Petersbourg, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Suède

Stockholm, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Danemark

Copenhague, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Grèce

Athènes, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Turquie

Constantinople, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Chine

Pekin, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Japon

Tokyo, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Indes

Bombay, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Australie

Sydney, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Afrique

Cairo, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

En Amérique

Buenos Aires, 21.—Le National Zeitung affirme qu'un ordre va bientôt être donné pour empêcher l'exportation des chevaux.

Le vote municipal

La nouvelle liste de votants, a paru hier, et donne une augmentation de 13,019 votes sur l'année dernière. Voici le vote par quartier:

Table with 2 columns: Quartiers, Nombre de votants en 1887, Nombre de votants en 1886. Rows include Centre, St. Anne, St. Antoine, St. Laurent, St. Louis, St. Jacques, Ste. Marie, Hochelaga, St. J. Baptiste.

Condoléances

Le cercle "Herville" a passé le réconfort suivant à l'occasion de la mort de M. Coté:

Fête à Sainte-Agnès

On a célébré, ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, la fête de Ste. Agnès.

Société d'Industrie laitière

La Société d'Industrie laitière vient de tenir sa convention annuelle, pour la première fois, à Trois-Rivières.

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens avec commentaires explicatifs:

Un accident mystérieux

Ce matin, en arrivant à la gare Hochelaga, un mécanicien du train d'Orléans, arrivé à 8 heures s'aperçut qu'un cadavre tout nu était accroché par ses habits entre la chaudière et la locomotive.

La plante à encrer

On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encrer.

Contestation de Verchères

Le juge Mathieu a accordé à M. Bisson, avocat du pétitionnaire en cette cause, un sursis de six semaines.

LA MAIRIE

Hier soir, au Queen's Hall, a eu lieu une assemblée des citoyens favorables à la candidature de M. J. C. Abbott, sous la présidence de M. S. H. Ewing.

Les trottoirs

Son Honneur le Recorder désire faire savoir à tous les citoyens qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs, et qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs.

Le vote municipal

La nouvelle liste de votants, a paru hier, et donne une augmentation de 13,019 votes sur l'année dernière. Voici le vote par quartier:

Table with 2 columns: Quartiers, Nombre de votants en 1887, Nombre de votants en 1886. Rows include Centre, St. Anne, St. Antoine, St. Laurent, St. Louis, St. Jacques, Ste. Marie, Hochelaga, St. J. Baptiste.

Condoléances

Le cercle "Herville" a passé le réconfort suivant à l'occasion de la mort de M. Coté:

Fête à Sainte-Agnès

On a célébré, ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, la fête de Ste. Agnès.

Société d'Industrie laitière

La Société d'Industrie laitière vient de tenir sa convention annuelle, pour la première fois, à Trois-Rivières.

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens avec commentaires explicatifs:

Un accident mystérieux

Ce matin, en arrivant à la gare Hochelaga, un mécanicien du train d'Orléans, arrivé à 8 heures s'aperçut qu'un cadavre tout nu était accroché par ses habits entre la chaudière et la locomotive.

La plante à encrer

On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encrer.

Contestation de Verchères

Le juge Mathieu a accordé à M. Bisson, avocat du pétitionnaire en cette cause, un sursis de six semaines.

Le vote municipal

La nouvelle liste de votants, a paru hier, et donne une augmentation de 13,019 votes sur l'année dernière. Voici le vote par quartier:

Table with 2 columns: Quartiers, Nombre de votants en 1887, Nombre de votants en 1886. Rows include Centre, St. Anne, St. Antoine, St. Laurent, St. Louis, St. Jacques, Ste. Marie, Hochelaga, St. J. Baptiste.

Condoléances

Le cercle "Herville" a passé le réconfort suivant à l'occasion de la mort de M. Coté:

Fête à Sainte-Agnès

On a célébré, ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, la fête de Ste. Agnès.

Société d'Industrie laitière

La Société d'Industrie laitière vient de tenir sa convention annuelle, pour la première fois, à Trois-Rivières.

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens avec commentaires explicatifs:

Un accident mystérieux

Ce matin, en arrivant à la gare Hochelaga, un mécanicien du train d'Orléans, arrivé à 8 heures s'aperçut qu'un cadavre tout nu était accroché par ses habits entre la chaudière et la locomotive.

La plante à encrer

On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encrer.

Contestation de Verchères

Le juge Mathieu a accordé à M. Bisson, avocat du pétitionnaire en cette cause, un sursis de six semaines.

LA MAIRIE

Hier soir, au Queen's Hall, a eu lieu une assemblée des citoyens favorables à la candidature de M. J. C. Abbott, sous la présidence de M. S. H. Ewing.

Les trottoirs

Son Honneur le Recorder désire faire savoir à tous les citoyens qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs, et qu'il n'est pas de son devoir de faire des trottoirs.

Le vote municipal

La nouvelle liste de votants, a paru hier, et donne une augmentation de 13,019 votes sur l'année dernière. Voici le vote par quartier:

Table with 2 columns: Quartiers, Nombre de votants en 1887, Nombre de votants en 1886. Rows include Centre, St. Anne, St. Antoine, St. Laurent, St. Louis, St. Jacques, Ste. Marie, Hochelaga, St. J. Baptiste.

Condoléances

Le cercle "Herville" a passé le réconfort suivant à l'occasion de la mort de M. Coté:

Fête à Sainte-Agnès

On a célébré, ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, la fête de Ste. Agnès.

Société d'Industrie laitière

La Société d'Industrie laitière vient de tenir sa convention annuelle, pour la première fois, à Trois-Rivières.

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens

Le Temps cite quelques proverbes cambodgiens avec commentaires explicatifs:

Un accident mystérieux

Ce matin, en arrivant à la gare Hochelaga, un mécanicien du train d'Orléans, arrivé à 8 heures s'aperçut qu'un cadavre tout nu était accroché par ses habits entre la chaudière et la locomotive.

La plante à encrer

On a essayé d'acclimater en Europe une plante originaire de la Nouvelle-Grenade, et que le Mouvement industriel appelle plante à encrer.

Contestation de Verchères

Le juge Mathieu a accordé à M. Bisson, avocat du pétitionnaire en cette cause, un sursis de six semaines.